



PROJET

REGIONE  
DENTS DU MIDI  
*Portes du Soleil*

2018



Portes du *Soleil*



# SOMMAIRE

Multi Pass - CH

- 1 *Introduction*
- 2 *Présentation*
- 3 *Fonctionnement*
- 4 *Rétroplanning*

# INTRODUCTION

Multi Pass Suisse

Le Multi Pass Portes du Soleil, c'est quoi!

C'est la carte qui vous permet de profiter sans limite de **60 activités** durant votre séjour dans les Portes du Soleil. En plus, nouveauté **2018**, le financement de la taxe de séjour permet d'offrir à notre clientèle le Multi Pass dans les villages de Morgins, Troistorrents, Val-d'Illiez, Champoussin, Les Crosets et Champéry.

Jusqu'à **100%** d'économies par jour!

En plus, le Multi Pass vous fait bénéficier de réductions de **10%** minimum sur plus de **40 sites** touristique, loisirs et prestations supplémentaires.

# INTRODUCTION

Règlement TS - 2018

## MULTIPASS

La carte avantage « Multipass », produit estival phare des Portes du Soleil, est proposé à l'ensemble des assujettis à la TS de la destination.

- Le paiement de la taxe de séjour à la nuitée auprès des hébergeurs professionnels / propriétaires de logement de vacances donne droit à un MULTIPASS journalier au prorata du nombre de nuitées du séjour.
- Le paiement annuel du forfait par logement donne droit à un certain nombre de MULTIPASS SAISON en fonction de la capacité d'hébergement du logement\*.

*\* 1 Multi Pass = 17 m<sup>2</sup>*

# PRÉSENTATION

## Fonctionnement

### Fonctionnement Multi Pass - CH



Propriétaires de logement  
de vacances



GRATUIT (Multi Pass saison)



1 Multi Pass = 17 m<sup>2</sup>



Hôtes



GRATUIT (Multi Pass saison)



1 Multi Pass / personne / jour\*  
\*Dès 2 jours



Pendulaires  
Locaux



Payant



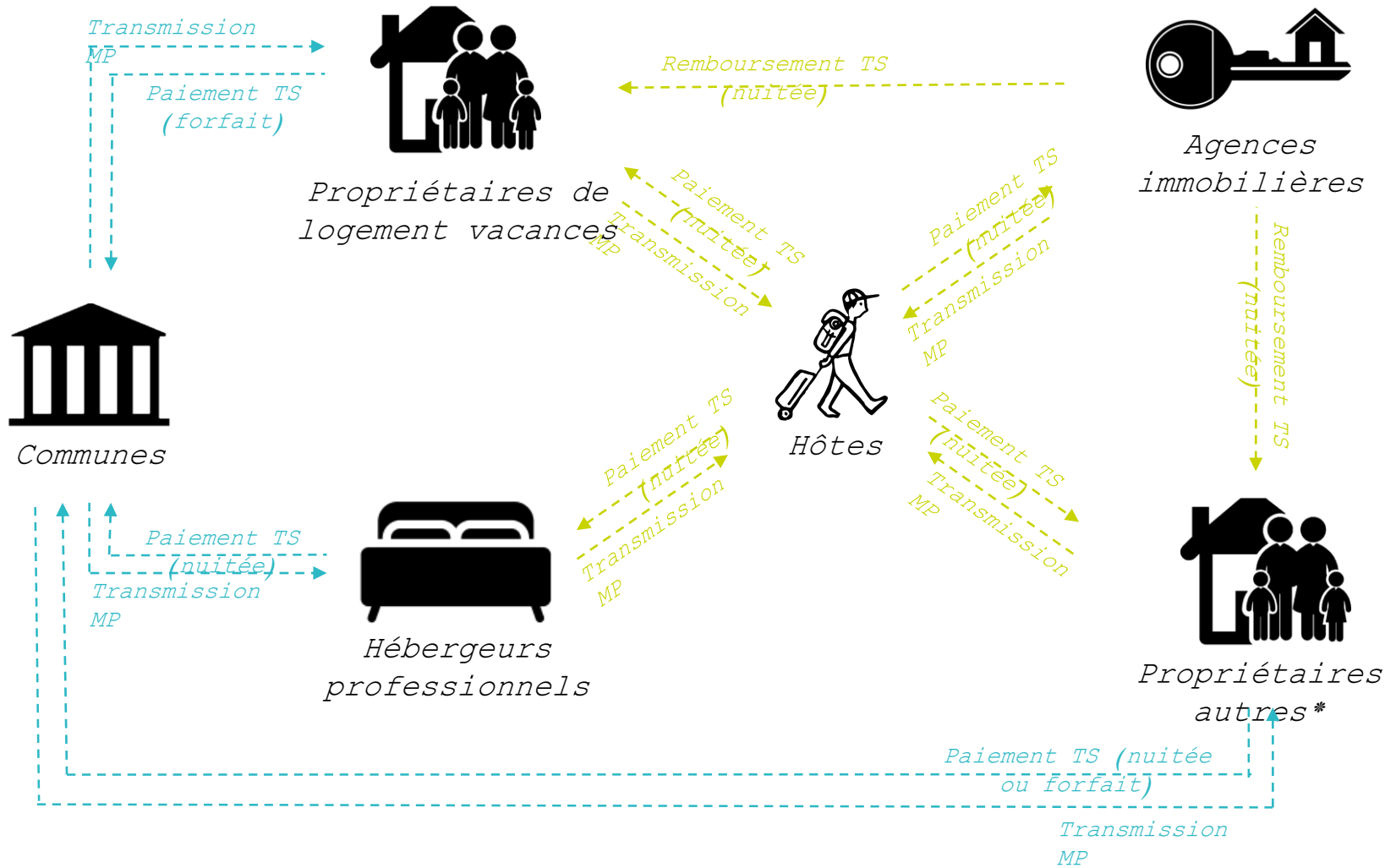
CHF 11.- journée  
CHF 85.- saison

Région Dents du Midi SA

PDS-CH

# FONCTIONNEMENT

## Résumé



# FONCTIONNEMENT

## 1. Pendulaires / Locaux

**Vous êtes:** Visiteur à la journée

**Combien ça coûte** -> CHF 11 (9€) par personne. Le Multi Pass saison est accessible à tous, sans condition.

**Comment ça marche** -> Le Multi Pass «journée» est en vente aux caisses de remontées mécaniques et dans les offices du tourisme d'Abondance, de la Chapelle d'Abondance et St-Jean d'Aulps. Pensez à conserver votre justificatif d'achat remis en caisse!

*La carte est nominative, intransmissible et incessible. Ni remboursée, ni remplacée en cas de perte ou vol.*

**Vous êtes:** Addicts des Portes du Soleil

**Combien ça coûte** -> CHF 85 (70€) par personne pour la journée et accessible à tous, sans condition.

**Comment ça marche** -> Le Multi Pass «saison» est en vente aux caisses de remontées mécaniques et dans les offices du tourisme d'Abondance, de la Chapelle d'Abondance et St-Jean d'Aulps.

*La carte est nominative, intransmissible et incessible. Ni remboursée, ni remplacée en cas de perte ou vol.*

# FONCTIONNEMENT

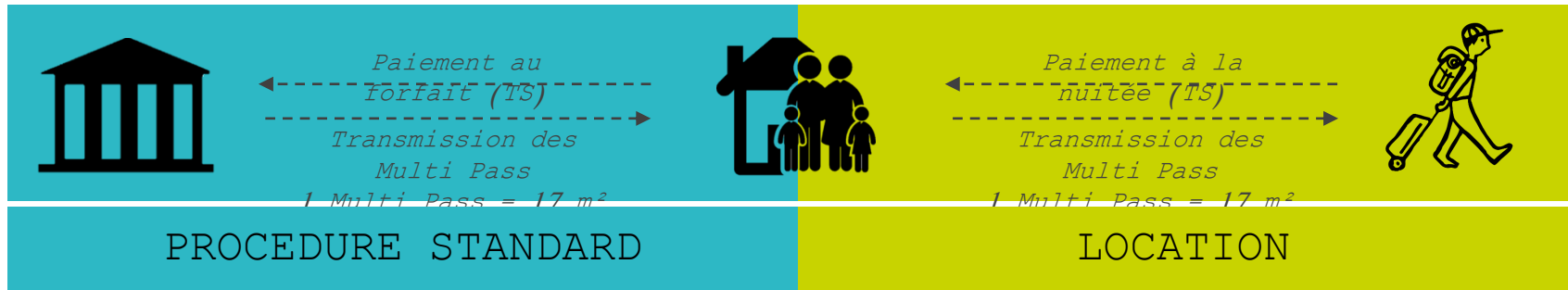
## 2. Propriétaires de logement de vacances

*Communes*

*Propriétaire*

*Hôtes*

*S*



**Vous êtes:** Propriétaire de logement de vacances dans les communes de Troistorrents, Val-d'Illiez ou Champéry

**Combien ça coûte ->** En échange du paiement du forfait (TS), vous recevrez 1 Multi Pass / 17 m<sup>2</sup>

**Comment ça marche ->** Durant toute la saison estivale, prenez possession de vos Multi Pass et partez à la découverte des nombreuses activités des Portes du Soleil.

**Vous êtes:** En séjour chez un hébergeur de la Vallée d'Illiez

**Combien ça coûte ->** Pour un séjour de deux jours minimum, le Multi Pass est gratuit

**Comment ça marche ->** Dès votre arrivée, prenez possession de vos Multi Pass auprès de votre hébergeur et partez à la découverte des nombreuses activités des Portes du Soleil.



# FONCTIONNEMENT

## 2. Propriétaires de logement de vacances

### RESPONSABILITES:

1. Paiement annuel du forfait (TS).
2. En cas de mise en location directe, diffusion des Multi Pass auprès de leurs clients.

*Note: Si la mise en location se fait auprès d'une agence immobilière, merci de se référer au point «fonctionnement des agences immobilières»*

### POUR L'ASSUJETTI - PROPRIETAIRE(S):

1. Le paiement annuel du forfait (TS) donne droit à un Multi Pass saison / 17 m<sup>2</sup>.
2. Le propriétaire profite des avantages du Multi Pass durant la période estivale (9 juin au 9 septembre 2018).

### PROCEDURE:

**Mars 2018** Chaque propriétaire reçoit une notification (TS) accompagnée d'une plaquette informative concernant l'utilisation du Multi Pass.

**Avril 2018** Chaque propriétaire reçoit la facture (TS) accompagnée du voucher Multi Pass.

**Mai 2018** Après présentation de la facture (TS), d'une preuve de paiement et du voucher Multi Pass, le propriétaire peut récupérer ses Multi Pass saison auprès de l'office du tourisme de sa commune.

*Note: Il peut y avoir plusieurs propriétaires pour un seul appartement/chalet.*

*Dans ce cas, le nombre de Multi Pass distribué dépend de la surface habitable totale du bien.*

**Juin 2018** Utilisation des Multi Pass saison

*STEP*

*1*



*PAIEMENT DU  
FORFAIT (TS)*

*PAIEMENT EN FONCTION DE  
LA SURFACE HABITABLE*

*STEP*

*2*



*RECEPTION DU  
VOUCHER  
MULTI PASS*

*1 MULTI PASS = 17 M<sup>2</sup>  
LE VOUCHER SERA TRANSMIS  
AVEC LA FACTURE (TS)*

*STEP*

*3*



*RECEPTION DES  
MULTI PASS  
SAISON*

*PRESENTATION DU VOUCHER A  
L'OFFICE DU TOURISME  
APRES PAIEMENT DU FORFAIT  
(TS)*

*LOCATI*

*ON*



*TRANSMISSION DES  
MULTI PASS  
SAISON*

*EN CAS DE LOCATION,  
LA TRANSMISSION DES  
MULTI PASS EST  
OBLIGATOIRE*

# FONCTIONNEMENT

## 3. Agences immobilières

*Propriétaires*

*Agences  
immobilières*

*Hôtes*



**Vous êtes:** En séjour chez un hébergeur de la Vallée d'Illiez

**Combien ça coûte** -> Pour un séjour de deux jours minimum, le Multi Pass est gratuit

**Comment ça marche** -> Dès votre arrivée, prenez possession de vos Multi Pass auprès de votre hébergeur et partez à la découverte des nombreuses activités des Portes du Soleil.

# FONCTIONNEMENT

## 3. Agences immobilières

### RESPONSABILITES :

1. Les agences immobilières sont responsables de la diffusion / récupération des Multi Pass auprès de leurs clients du 9 juin au 9 septembre 2018. Chaque agence immobilière est responsable de s'organiser avec ses propriétaires et ses clients.

*Note: Si le propriétaire ne dispose pas des Multi Pass saison, l'agence immobilière peut se les procurer auprès de l'office du tourisme de sa commune à condition que le propriétaire ait réglé le paiement du forfait (TS).*

### POUR L'ASSUJETTI - LE CLIENT(S) :

1. Le client récupère les Multi Pass dès son arrivée et les rend lors de son retour.
2. Le client profite des avantages du Multi Pass durant la période de son séjour.

### PROCEDURE :

Avril 2018 Les agences immobilières sont invitées à une séance d'information organisée par Région Dents du Midi SA.

*LOCATI*

*ON*



*STEP*

*1*



*STEP*

*2*



*LOCATI*

*ON*



*TRANSMISSION DES  
MULTI PASS  
SAISON PAR LE  
PROPRIETAIRE*

*RECEPTION DES  
MULTI PASS  
SAISON*

*RETOUR DES  
MULTI PASS  
SAISON*

*RETOUR DES MULTI  
PASS SAISON AU  
PROPRIETAIRE*

*L'AGENCE IMMOBILIERE EST  
RESPONSABLE DE LA  
TRANSMISSION DES MULTI  
PASS*

*LES HÔTES PROFITENT DES  
MULTI PASS POUR TOUTE LA  
DUREE DU SEJOUR*

*LES HÔTES RENDENT LES  
MULTI PASS A LA  
FIN DU SEJOUR*

*L'AGENCE IMMOBILIERE EST  
RESPONSABLE DE RETOURNER  
LES MULTI PASS AU  
PROPRIETAIRE*

# RÉTROPLANNING

